



**Liste des emplacements réservés :**

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Accès à la zone 1AU depuis la rue Saint-Jean	2 407 m <sup>2</sup>	Commune
2	Elargissement de la voie d'accès depuis la rue Jean Burger	1 189 m <sup>2</sup>	Commune
3	Création d'une aire de stationnement rue de la Poste / rue de Lorraine	343 m <sup>2</sup>	Commune
4	Accès à la zone 1AU depuis la rue Foch	431 m <sup>2</sup>	Commune
6	Création d'une voie de desserte entre Cité la Sainte Barbe et rue du Cimetière	261 m <sup>2</sup>	Commune
7	Elargissement du Chemin des Dames	8 131 m <sup>2</sup>	Commune
11	Rétablissement de la RD152e et accès vers la ZAC de la Paix	387 m <sup>2</sup>	Commune

- Légende :**
- Découpage en zone avec indication du type de zone
  - Espace Boisé Classé
  - Emplacement réservé
  - Marge de recul
  - Plan de Prévention des Risques Naturels - Mouvements de terrain
  - Aléa Mouvements de Terrain - GEODERIS
  - ZNIEFF de type 1 et Espace Naturel Sensible : "Plateau d'Algrange"
  - Limite communale

Source : fond cadastral

Département de Moselle

**COMMUNE D'ALGRANGE**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**4.1. PLAN DE ZONAGE**

Echelle 1 / 5000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 01/07/2016 approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Le Maire

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Approuvé le :

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

